

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 11 avril à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Doms, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre BOSDEVIGIE.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 04 avril 2025

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents	Non pourvu
34	25	4	5	0	1

Membres présents : ANOMAN Matthieu, BAUDEMONT Dominique, BESNIER Michelle, BOSDEVIGIE Jean-Pierre, BOUR Coline, BRUN Patrick, CHABANAT Christine, CHAMPAUD Marc, COLIN Juliana, DUGAY Marie, DUMONT SAINT PRIEST Hubert, ECHASSERIEAU Vincent, GAGNAIRE Gilles, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, LEVET Elise, LOURADOUR Patricia, MALET Patrick, MARQUES Evelyne, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PLAZANET Mélanie, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe, THEYS Michel.

Membres ayant donné pouvoir : BIDAUD Jean-Michel à DUMONT SAINT PRIEST Hubert, CHADELAUD Michel à SALAGNAT Michèle, DELEFOSSE Laurent à BRUN Patrick, GASCHET Gérald à SIMON Philippe

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir : COUPET Georges, ROUGIER Serge

Secrétaire de séance : MUZETTE Thierry

FINANCES

Délibération n° C47-2025 : Vote du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) pour 2025

Monsieur le Président indique qu'il convient de fixer le taux de la TEOM pour l'année 2025. Il rappelle que le taux pour l'année 2024 était de 11,8%.

Il propose que ce taux soit fixé pour l'année 2025 à 11 %.

Le montant de la TEOM s'élèverait pour l'année 2025 à :

BASES PREVISIONNELLES	TAUX	PRODUITS ATTENDUS 2023
7 166 234 €	11 %	788 286 €

Il s'agit pour le Conseil communautaire :

- De fixer le taux de la TEOM de 2025 à hauteur de 11 %.

Les membres du conseil communautaire après en avoir délibéré et à l'unanimité soit 29 voix pour décident :

- De fixer le taux de la TEOM de 2025 à hauteur de 11 %.

Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.

A Eymoutiers, le 14 avril 2025

Le Président,

Jean-Pierre BOSDEVIGIE

Acte rendu exécutoire le : 15 AVR. 2025
Publié le : 15 AVR. 2025

Communauté de Communes
des Portes de Vassivière
5, rue de la Liberté
87120 EYMOUTIERS

